



**INTERCO RHÔNE  
MÉTROPOLE DE LYON**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Lyon, le 10 juillet 2019

Objet :  
Prévoyance

Interlocuteur  
Simon Davias

Monsieur David Kimelfeld  
Président de la Métropole de Lyon  
20, rue du lac  
CS 33569  
69505 Lyon cedex 03

Monsieur le Président,

La prévoyance représente un droit primordial, pour l'ensemble des agents de la Métropole de Lyon.

Vous avez récemment relancé la procédure de consultation pour un nouveau contrat de prévoyance qui entrera en vigueur en janvier 2020.

Or, les agents n'ont pas du tout été consultés sur leurs besoins dans ce domaine, puisque le cahier de charges mentionne une simple reconduction du contrat en cours.

Nous revendiquons :

- qu'un nombre plus important d'agents bénéficie de la prévoyance la plus large possible. Aujourd'hui un bon nombre d'agents sont dépourvus de tout contrat.
- que la Métropole de Lyon augmente sa participation
- que les garanties de base soient élargies.

Afin de mieux cerner l'ensemble de nos demandes, nous souhaitons qu'une rencontre soit organisée avec vos services et vous-même.

Ce dossier pourrait être le projet phare de relance du dialogue social à la Métropole et de réussite partagée. Nous sommes en effet convaincus que nous pouvons bâtir plus et mieux pour les agents et leur famille en expérimentant un travail commun sur ce dossier.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Pour la section

Simon Davias

Copie :

Monsieur Marc Grivel Vice-président  
Monsieur Michel Rousseau Vice-président



## LA PRÉVOYANCE COUVRIR L'ENSEMBLE DES AGENTS ET AMELIORER LES GARANTIES

PARCE QUE LES AGENTS ONT FAIT LA MÉTROPOLE, ILS ONT LE DROIT D'AVOIR PLUS ET MIEUX

LA MÉTROPOLE S'APPRÊTE À PASSER UN NOUVEAU CONTRAT DE PRÉVOYANCE POUR LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020.

POURTANT LE COMPTE N'Y EST PAS POUR PRES DE 40% DES AGENTS QUI SONT OBLIGES D'Y RENONCER

LA **CFDT** DEMANDE :

- UNE PRÉVOYANCE **OBLIGATOIRE** POUR TOUS. AUCUN AGENT NE DOIT ÊTRE LAISSÉ DE CÔTÉ.
- Un remboursement pour chaque agent de sa cotisation à hauteur de 50 €, ce qui permettrait une prise en charge totale par la collectivité pour les moins favorisés
- Que chaque contractuel, chaque arrivant à la métropole dispose des mêmes droits d'adhésion
- L'extension à cette prévoyance obligatoire des garanties de bases à l'invalidité et au décès. Un minimum au regard de certaines situations dramatiques dans lesquelles nous pouvons tous être un jour,
- Donner la possibilité à chaque agent de choisir d'aller au-delà du niveau de cette prévoyance obligatoire
- La possibilité de conserver le bénéfice de son contrat de prévoyance au moins 5 ans après son départ de la Métropole,

Nous attirons votre attention sur l'importance d'avoir une prévoyance pour vous et votre famille

### ET VOUS QUE DEMANDEZ-VOUS ?

La section **CFDT** Métropole de Lyon organise un sondage sur les attentes et le besoin des agents pour déterminer le contenu de cette prévoyance.

Parce que nous croyons, que rien de ce qui concerne les agents ne peut se faire sans eux.

**EXPRIMEZ-VOUS :** ☺ ☺ ☺

Parce que nous sommes certains qu'à plusieurs nous pouvons demander plus et qu'un syndicat sert à ça, retrouvez nos autres propositions sur <https://framaforms.org/quelle-prevoyance-pour-les-agents-de-la-metropole-de-lyon-1559740751>

Votez pour les propositions que vous voulez nous voir défendre et faites nous part des vôtres. Nous les défendrons auprès du Président.